



Points d'intervention de la CGT sur l'Information / Consultation sur le projet d'évolution d'Orange Healthcare

Pour la CGT la santé ne devrait pas être une marchandise « comme les autres » ce devrait être au contraire un service public entièrement géré dans l'intérêt du public. Le fait même qu'une entreprise privée puisse être amené à gérer des services devant pour la CGT relever du service public nous semble anormal. La finalité de toute entreprise privée n'étant pas l'accès de tous à un service public de qualité mais la maximisation de ses profits ce qui est complètement contradictoire pour un service de santé efficace. Si l'on prend pour exemple le modèle américain majoritairement privé on a en une illustration frappante : c'est le système de santé de loin le plus onéreux des pays de l'OCDE mais qui est loin d'être le plus efficace !

Nous aurons l'occasion de revenir après cette déclaration sur un certain nombre de questions. Mais à la lecture de cette présentation :

- Nous vous rappelons que c'est à l'employeur de tout mettre en œuvre pour que le/les salariés si ils refusent le transfert retrouve une activité qui corresponde à leurs qualifications.
- D'intégrer les différentiels (intéressement / participation) dans le salaire et non sous forme de prime
- De même pour la perte de jours de congés il faut que ce soit intégré dans le salaire et non pas une prime ...
- Nous demandons que le différentiel de cotisations soit compensé par des hausses de salaires et non une garantie de net à net qui pourrait faire perdre aux salariés du salaire socialisé.
- Nous demandons la mise en place d'une clause de retour dans Orange SA (pendant 2 ans ?) avec garantie d'emploi sur le même bassin d'emploi GPEC !

Pour la CGT, les salariés ne sont pas responsables de la stratégie de l'entreprise et ne doivent pas en subir les (éventuelles) conséquences néfastes.